

Combien de temps doit-on garder les documents, bancaires ou autres ?

<https://www.pratique.fr/papiers-combien-temps-garder.html>

 Type de document	Durée de conservation	Précisions
Chèques à encaisser	1 an et 8 jours	Passé ce délai, le chèque ne peut plus être encaissé mais la dette reste due.
Contrat de prêt (immobilier et consommation) et autres justificatifs	2 ans	À partir de la dernière échéance
Relevés de compte, talons de chèque	5 ans	Un débit frauduleux peut être contesté dans un délai maximum de 13 mois.
Tickets de carte bancaire (paiement et retrait)	Jusqu'à réception du relevé de compte où figure le solde correspondant	
Convention de compte bancaire	Durée d'ouverture du compte	source : service public